



I LE DE LA COMMUNE

Rue de la Digue

(PARCOURS FLECHE)

07 et 08 MAI 2005

TIR 2 FOIS 50 METRES

Qualificatif au CHAMPIONNAT DE France

- Benjamin 2 x 20 m sur blason de 122
- Minime 2 x 30 m sur blason de 122
- Autres catégories 2 x 50 m sur blason de 122

2 Volées d'essai et 2 fois 12 volées de 3 flèches

COUPES: aux trois premiers de chaque catégorie

COUPE CLASSIQUE: Classement par équipe de 4 tireurs classiques
hommes ou femmes désignés par avance (3 meilleurs pris en compte)

COUPE COMPOUND: Classement par équipe de 4 tireurs compound
hommes ou femmes désignés par avance (3 meilleurs pris en compte)

COUPE SANS VISEUR: aux trois premiers toutes catégories d'arc confondues

Parking: Rue de la Digue

. SAMEDI 07 MAI 2005 Départs 09H00 et 14H00

. DIMANCHE 08 MAI 2005 Départs 09H00 et 14H00

Licence et Certificat médical OBLIGATOIRES

Inspection du matériel : 15mn avant chaque départ

Tenue blanche ou de club appréciée

Usage des flèches carbone à l'entière responsabilité de l'utilisateur

Inscription : 8.00 €-Chèques à l'ordre de: Cie d'Arc de MAISONS LAFFITTE

-Ceux-ci seront à adresser à : M. Francis KASPRZAK
178 rue des Renouillers
92700 COLOMBES

Tel: 01 47 84 18 86 (répondeur)